Rapport des comptes 2011 de la Municipalité au Conseil communal

Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Rasul MAWJEE	1er membre
René BARIONI	rapporteur
Katia ANNEN	
Laurent BACHELARD	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Maurizio DI FELICE	
Christian VERNEX	

s'est réunie les 24 mai, 4 et 11 juin 2012.

<u>Remerciements</u>
Monsieur Daniel Collaud, Municipal des finances, et Monsieur Virgile André, boursier communal, étaient présents lors de la séance du 4 juin 2012 : les membres de la commission des finances les remercient vivement pour leur disponibilité et la qualité des renseignements fournis à cette occasion.

Remarque préliminaire
L'analyse du rapport des comptes s'est centrée principalement sur la comparaison entre comptes et budget 2011. En effet, un travail de mise en lien avec les comptes 2010 avait été effectué lors de l'analyse du budget 2011.
Comme pour les rapports des comptes et préavis relatifs aux budgets des années précédentes, celui-ci présente tout d'abord quelques commentaires généraux avant de passer en revue les différents dicastères.

Commentaires

La commission des finances a souhaité mettre en évidence les éléments suivants. L'année 2011 se solde par une marge d'autofinancement brute de CHF 8'385'656.52, soit le cinquième meilleur résultat des vingt dernières années. La nouvelle dette, au 31.12.2011, se monte à CHF 56'505'000.00, la diminution de CHF 450'000.- étant due principalement à des remboursements d'emprunts rendus possibles grâce à des rentrées exceptionnelles. Cela a ainsi permis de ramener la dette par habitant à CHF 4768.-, soit la plus basse des vingt dernières années. Ce niveau d'endettement peut donc être qualifié de «moyen», à la limite du « bon », selon l'appréciation de l'autorité cantonale de surveillance des finances communales.

L'analyse des revenus fiscaux 2011 montre que le poste des recettes fiscales sur les personnes physiques est, pour la première fois, inférieur au budget. Cette réduction, légèrement supérieure à la moyenne cantonale, a été compensée par des rattrapages sur les personnes morales et des recettes sur les impôts aléatoires supérieures de CHF 1.7 mio env. (successions-donations principalement).

Nous constatons aussi que le nouveau quartier Communet - Borgeaud a généré une forte augmentation des taxes eau - épuration - égoût - permis de construction.

Si le bilan au 31 décembre met en évidence une hausse des Actifs de CHF 70'495'569.47 à CHF 72'089'432.45, il indique également que les contribuables glandois doivent encore s'acquitter de CHF 12'476'249.70 d'impôt communal.

Analyse par dicastère

Les cotisations liées à la caisse de pension varient sensiblement dans la plupart des dicastères et cela provient d'une méthode de calcul différente entre le nouveau et l'ancien boursier. Précédemment, les cotisations étaient calculées selon un pourcentage entre chaque département; or, actuellement les cotisations sont calculées en fonction des salaires des collaborateurs de chaque dicastère. Cette nouvelle méthode de calcul est plus juste même si le résultat final est identique.

Rapport des comptes 2011 de la Municipalité au Conseil communal

1. Administration Générale	CHARGES	REVENUS
Comptes 2010	4'108'481.19	689'489.35
Budget 2011	4'495'013.00	655'450.00
Comptes 2011	4'695'093.90	698'016.65

Les revenus et les charges de l'année 2011 sont sensiblement identiques au budget 2011. Il est à rappeler que nous avons passé de 5 à 7 municipaux en cours d'année, que nous avons augmenté les jetons de présence du conseil communal et que c'était une année liée aux élections, d'où un montant important d'indemnités de dépouillements. Nous pouvons relever qu'un don exceptionnel a été versé en faveur de Télé-Dôle et qu'une méthode d'évaluation des collaborateurs de la commune a été mise en place en collaboration avec la société ESP. A noter encore que les indemnités à verser pour les lignes de trafic régional sont inférieures au budget, ce qui compense la différence liée aux recettes du TUG. Enfin, un nouveau transport scolaire a été mis en place pour les enfants de la Dullive et de la Falaise se rendant à Mauverney.

2. Finances	CHARGES	REVENUS
Comptes 2010	16'005'228.75	52'426'692.25
Budget 2011	13'073'443.00	41'870'960.00
Comptes 2011	16'212'885.34	46'028'605.47

La diminution importante des revenus (-12%), apparue dès le budget 2011, s'explique principalement par le changement du taux d'imposition de 66.5 à 60.5 en 2011, et qui provoque à lui seul une réduction de 9%.
En ce qui concerne les charges, globalement, il n'y a pas eu de gros changement. On peut tout de même mettre en évidence une belle diminution de la charge d'intérêt de la dette communale de 15% grâce à l'environnement favorable des taux d'intérêts. Par contre, cette bonne nouvelle est quelque peu tempérée par l'augmentation de la participation à la péréquation de 16%.
Enfin, et pour la deuxième année consécutive grâce aux bons résultats de l'année 2011, la municipalité a pu effectuer des amortissements supplémentaires de CHF 4'319'000.- par rapport à ce qui avait été budgétisé en 2010.

3. Bâtiments et urbanisme	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	2'537'636.03	1'443'273.35
Budget 2011	2'698'065.00	1'345'014.00
Comptes 2011	2'595'982.42	1'713'456.72

Par rapport au budget, on constate que l'exercice 2011 se solde par une augmentation des revenus de CHF 370'000.- en raison notamment d'une forte progression du compte 360.4313.00 Permis de construire, d'habiter, d'utiliser (CHF 330'000.-) et d'une écriture comptable liée à l'entretien des bâtiments scolaires (CHF 57'000.-).
On notera encore que les Assurances immeubles ont diminué en raison d'une réorganisation du portefeuille et d'une facture pour l'ensemble des bâtiments, et que les Honoraires d'audit concernent des études de réorganisation qui ne peuvent pas être faits à l'interne parce que l'administration communale ne dispose pas des compétences et de la neutralité nécessaires.

4. Infrastructures et environnement	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	5'596'990.05	1'799'896.80
Budget 2011	6'040'495.00	1'680'400.00
Comptes 2011	6'633'162.69	2'443'308.96

La grande différence entre les comptes et le budget 2011 est due, en termes de charges, à une somme importante attribuée au fonds de réserve égouts "460.3811.10", somme provenant, du côté des produits, des taxes de raccordement déjà encaissées au chantier du Communet. Les sommes non utilisées sont directement versées au compte de fonds de réserve, donc plus on encaisse de taxes, plus on augmente le fonds de réserve. De manière similaire, on peut remarquer que du côté de l'APEC, on a encaissé moins de taxes annuelles, suite au changement tardif de compteurs d'eau, et que le compte de fonds de réserve 460.3811.00, qui lui est lié, est également plus bas.
Au service des routes et à la déchèterie, les véhicules ont demandé plus d'entretien que l'année précédente, mais il faut savoir qu'avant de procéder à une réparation ou à un remplacement, l'âge, l'état et la durée de vie du véhicule sont pris en compte.
L'augmentation, à la déchèterie, du compte 451.3011.11 "Traitements (remplacements et travaux spéciaux)" se justifie par la modification des horaires, les remplacements pendant les vacances et le renfort en personnel les jours de

forte affluence, comme par exemple le samedi matin où 3 collaborateurs sont présents.
L'entretien du réseau d'égouts ne se fait pas à titre préventif, mais en réparant les conduites défectueuses. Quand de gros travaux s'avèrent nécessaires, la municipalité prépare un préavis urgent comme c'est le cas, par exemple, du remplacement de la conduite d'eau au Chemin de La Perroude. La somme budgétisée n'est donc pas forcément utilisée. Le service profite également de travaux d'agrandissement pour assainir et réparer des tronçons sur son réseau.
Notons encore, pour terminer, que l'entretien des terrains synthétiques a été moins coûteux que prévu, et qu'une somme est apparue au compte 440.3301.00 correspondant à la faillite d'une société glandoise.

5. Instruction publique et cultes	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	11'835'466.86	670'167.55
Budget 2011	5'895'075.00	457'125.00
Comptes 2011	6'758'163.97	645'513.93

Si l'on compare le budget et les comptes 2011, on remarque une augmentation d'environ CHF 800'000.- du côté des charges et de CHF 200'000.- dans la colonne des revenus. Il s'avère toutefois nécessaire de distinguer les comptes du groupe 51 "Enseignement primaire" qui voient une diminution des charges de CHF 250'000.- de ceux du groupe 52 "Enseignement secondaire" dans lesquels apparaît une augmentation des charges de CHF 1'150'000.-. Dans le premier cas, ces diminutions sont dues, pour l'essentiel, aux conséquences de la fin de l'amortissement du collège des Perrerets (513.3312.00) entraînant du même coup la disparition des intérêts des emprunts (513.3909.00). A ce sujet, on rappellera que tous les bâtiments scolaires primaires sont maintenant amortis. Par contre, dans le cas de l'enseignement secondaire, et ce conjointement pour les bâtiments de Grand-Champ et des Tuillières, la municipalité a procédé à des amortissements supplémentaires (526.3321.00) pour un montant de CHF 1'000'000.-. Quant à l'augmentation des revenus, on peut remarquer, du côté de l'enseignement primaire, l'apparition de deux nouveaux montants, celui de la location du collège de la Dôle à l'UAPE et celui du remboursement des traitements des devoirs surveillés qui, à eux deux, correspondent au montant de la différence figurant dans le poste 51. Enfin, pour l'enseignement secondaire, c'est essentiellement la participation des parents aux camps scolaires (524.4331.00), par ailleurs non budgétisée, qui explique l'augmentation figurant dans le poste 52.

Il est à noter que les différents montants prévus pour la prévention ne sont que peu ou pas utilisés et que la municipalité pourrait être amenée à les supprimer.

6. Police	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	3'302'673.00	616'473.00
Budget 2011	3'510'895.00	573'080.00
Comptes 2011	3'456'848.00	987'826.00

Les CHF 70'000.- budgétisés pour amendes d'ordres n'ont pas été atteints, en raison d'un manque d'effectif dans les rangs du SPOP. Par contre, dès juillet 2012, on peut s'attendre à ce que ce montant augmente, puisque les contrevenants sur la place de la gare seront amendés.
Dans les comptes de la protection civile, les fonds budgétisés non dépensés sont mis en réserve. Toutefois, dès janvier 2012, le canton encaissera directement les participations et ces lignes comptables seront inactives dans les comptes communaux.
Concernant les Prélèvements fonds de réserve sur protection civile, chaque année, le canton indique le montant que la commune doit prélever; cette dernière n'a donc pas d'impact sur ce compte et ne peut pas prévoir de budget pour cette rubrique.

7. Sécurité sociale	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	15'157'789.45	977'956.25
Budget 2011	11'659'255.00	391'100.00
Comptes 2011	12'578'945.63	430'473.10

Pour la première fois, le RAT est entièrement comptabilisé dans le compte 711.
Les variations entre le budget et les comptes sont principalement dues à la différence entre le nombre d'enfants prévus et le nombre d'enfants effectivement inscrits.
La principale différence pour l'ensemble des comptes du groupe 72 "Prévoyance sociale" est essentiellement due au solde d'une facture du canton de l'année précédente.

8. Services industriels	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	2'444'925.90	2'365'841.75
Budget 2011	2'354'000.00	2'314'000.00
Comptes 2011	2'625'129.10	2'610'652.45

Une comparaison avec le budget 2011 fait ressortir un certain nombre de points :

- Une baisse de rendement des sources a nécessité une augmentation majeure d'achat d'eau auprès de la SAPAN.
- Les taxes de raccordement au réseau d'eau ont subi une hausse importante (CHF 300'000.-) grâce au Communet-Borgeaud.
- La rubrique télécommunications (810.3182.00) montre une importante augmentation. Il s'agit d'une ligne spéciale permettant de connaître le niveau des réservoirs de la source du Montant, ligne que Swisscom a changée en procédant à un doublement du prix. Une solution alternative est actuellement recherchée.
- Pour le compte 810.3329.00 "Amortissements du service des eaux", l'augmentation de la perception de la taxe engendre une augmentation du fonds de réserve, puisqu'il s'agit d'un compte affecté.

SDIS	**CHARGES**	**REVENUS**
Comptes 2010	629'086.58	629'086.58
Budget 2011	622'334.00	622'334.00
Comptes 2011	622'292.06	622'292.06

Pour mémoire, le conseil communal ne doit pas valider les comptes du SDIS, mais seulement la participation de la Commune de Gland, qui se monte à CHF 350'123.14.
L'augmentation des subsides ECA et soldes administration et entretien par rapport aux comptes 2010 et l'écart avec le budget sont l'occasion de rappeler que plusieurs paramètres sont pris en compte par l'ECA : le nombre de sapeurs, le matériel, les exercices, la formation, le nombre d'interventions, etc. Pour plus de détails sur les interventions, le lecteur pourra consulter les pages 70 à 72 du rapport de gestion.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les comptes 2011.

Rasul MAWJEE
1er membre

René BARIONI
Rapporteur

Katia ANNEN

Laurent BACHELARD

Claudine BOVET

Regina BOVET

Valérie CORNAZ-ROVELLI

Maurizio DI FELICE

Christian VERNEX